



LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

ZONE NORD-EST

Maison des Sports GAIA

142 Avenue Emilie Labussière – 87000 LIMOGES

Tél : 06.15.16.25.10

E-mail : alice.dunouhaud@sportadapte.fr



Mesdames, Messieurs les Responsables des Associations du Sport Adapté de la Nouvelle-Aquitaine



En partenariat avec l'Association Courtinoise Sport Culture, la station Sport Nature Corrèze, le Haute Corrèze Kayak Club et la Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine vous invitent à participer à cet événement :

CHAMPIONNAT RÉGIONAL QUALIFICATIF DE PARA CANOE KAYAK ADAPTÉ

Journée compétitive

MERCREDI 14 JUN 2023

LAC DE PONTY

19200 USSEL

PROGRAMME SPORTIF PRÉVISIONNEL

09h00 – 10h00 :	Accueil des équipes
10h30 – 12h00 :	Course de vitesse sur le Lac de Ponty Classe : AB (100m) BC – CD (200M)
12h00 – 13h30 :	Repas pique-nique tiré de vos paniers
13h30 – 15h30 :	Courses de Slalom Classe : AB- BC- CD sur le Diège.
16h00 :	Remise des récompenses

INFORMATIONS SPORTIVES

- **La licence compétitive FFSA 2022-2023 est obligatoire.**
- Les horaires des courses sont susceptibles d'être modifiés en fonction des effectifs d'inscription

Contact Responsable Zone Nord-Est de cette compétition : Raphael SOULETIE 06.75.71.38.81



LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

ZONE NORD-EST

Maison des Sports GAIA

142 Avenue Emilie Labussière – 87000 LIMOGES

Tél : 06.15.16.25.10

E-mail : alice.dunouhaud@sportadapte.fr



FICHE D'ENGAGEMENT - RÉGIONAL PARA CANOE KAYAK ADAPTE

**SPORT ADAPTÉ JEUNE- ADULTE
Ussel (19) – Mercredi 14 Juin 2023**

A renvoyer avant le 1^{er} Juin 2023

A l'adresse suivante : alice.dunouhaud@sportadapte.fr

N° d'affiliation et nom de l'Association	
Accompagnateur N° tel + N° licence FFSA	

NOMS-PRENOMS	Sexe (H/F)	Date de naissance	N° licence Sport Adapté	Catégorie d'âges	Classe AB- BC-CD	Epreuve Vitesse	Epreuve Slalom

Règlement de la course de Vitesse et du Slalom:

Les concurrents peuvent s'engager avec des K-MER, kayak fermés ou Sit on Top.

Catégories d'âge Kayak Sport Adapté (tenir compte de l'année civile à la date de l'organisation du championnat)	
Jeunes	- de 16 ans
Espoirs	- de 21 ans
Seniors	- de 40 ans
Vétérans	+ de 40 ans

REGLEMENTATION - EPREUVE DE SLALOM

LES EPREUVES EN FONCTION DES CLASSES

CLASSE AB

Le tracé est en rivière de classe 1 maximum. Le tracé est composé de 8 à 10 portes facilement identifiables et qui s'enchainent dans le cours naturel de la rivière, sans porte rouge. Le sportif doit pouvoir identifier clairement les portes et ne doit pas avoir besoin de mémoriser le parcours.

Pénalités de 50 secondes en cas de porte ratée.

Toucher une porte est toléré.

L'aide au rembarquement est possible.

Disqualification si le compétiteur ne franchit pas ligne d'arrivée dans son bateau.

CLASSE BC

Le tracé est en rivière de classe 2 maximum, il comporte entre 8 à 10 portes dont 2 rouges. La lecture du tracé doit être simple et ne nécessite pas d'être mémorisé pour être parcouru.

Une porte manquée équivaut à 50 secondes de pénalité.

Une porte touchée équivaut à 2 secondes de pénalité.



LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

ZONE NORD-EST

Maison des Sports GAIA

142 Avenue Emilie Labussière – 87000 LIMOGES

Tél : 06.15.16.25.10

E-mail : alice.dunouhaud@sportadapte.fr



L'aide au rembarquement est possible.

Disqualification si le compétiteur ne franchit pas ligne d'arrivée dans son bateau.

Classe CD

Le tracé est en rivière de classe 2 avec passages en classe 3, il comporte 14 portes maximum avec 4 rouges minimum idéalement en classe 2. Le tracé demande des compétences de mémorisation, d'anticipation, de capacité à « lire » le courant et de maîtrise des émotions pour être performant.

Une porte ratée équivaut à 50 secondes de pénalité.

Une fiche touchée équivaut à 2 secondes de pénalité.

Disqualification si :

- Le compétiteur ne franchit pas la ligne d'arrivée dans son bateau,
- Aide au rembarquement après dessalage.

REGLEMENTATION - EPREUVE DE VITESSE

LES EPREUVES EN FONCTION DES CLASSES

CLASSE AB

L'épreuve de vitesse consiste à réaliser un parcours de **100 mètres en ligne droite**. En cas de gêne d'un concurrent, le juge arbitre pourra octroyer une pénalité de 10 secondes.

Tout compétiteur qui est responsable d'une collision ou cause des dommages à un autre bateau, ou pagaie, peut être disqualifié.

CLASSE BC

L'épreuve de vitesse consiste à réaliser un parcours de **200 mètres en ligne droite**. En cas de gêne d'un concurrent, le juge arbitre pourra octroyer une pénalité de 10 secondes.

Tout compétiteur qui est responsable d'une collision ou cause des dommages à un autre bateau, ou pagaie, peut être disqualifié.



LIGUE SPORT ADAPTÉ NOUVELLE-AQUITAINE

ZONE NORD-EST

Maison des Sports GAIA

142 Avenue Emilie Labussière – 87000 LIMOGES

Tél : 06.15.16.25.10

E-mail : alice.dunouhaud@sportadapte.fr



CLASSE CD

L'épreuve de vitesse consiste à réaliser un parcours de **200 mètres en ligne droite**. Aucune gêne même temporaire n'est tolérée et sera pénalisée de 10 secondes supplémentaires au temps final.

Lorsqu'un concurrent est rattrapé, il doit faciliter le passage du concurrent qui le double.